

PROTOCOLE D'OUVERTURE

ET

HEURES D'AUDIENCE

AUDIENCE DU 21 FÉVRIER 2024 EN PRÉSENTIEL ET PAR VISIOCONFÉRENCE

DOSSIER R-4194-2022 PHASE 3A ET PHASE 3B

**DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DEMANDES DE
MODIFICATION DES TARIFS DE GAZIFÈRE INC. À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2023
ET DU 1^{ER} JANVIER 2024**

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont **Mme Esther Falardeau** (présidente de la formation) de même que **Mme Françoise Gagnon** et **M. Pierre Dupont**

L'avocate de la Régie est **M^e Marilou Lefrançois**

La **requérante** est :

GAZIFÈRE INC.

Représentée par M^e Adina Georgescu

Les **intervenants** sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS (ACEFO)

Représentée par M^e Carolyne Fautoux-Filion et M^e Steve Cadrin

**FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC)
(FCEI)**

Représentée par M^e Pierre-Olivier Charlebois, M^e Marie-Pierre Boudreau et M^e Gaëlle Obadia

**GROUPE DE RECOMMANDATIONS ET D'ACTIONS POUR UN MEILLEUR
ENVIRONNEMENT (GRAME)**

Représenté par M^e Geneviève Paquet

**REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION, L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUES (RTIEÉ)**

Représenté par M^e Dominique Neuman

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement. Merci!

Heure début de l'audience :	9 h 00
Heure de la pause repas :	11 h 55
Reprise de l'audience :	13 h 09
Fin de l'audience :	15 h 10